

Dictature JO prolongée : Barnier veut généraliser le contrôle social à la chinoise

écrit par Christine Tasin | 4 octobre 2024



JO 2024: POURQUOI LA VIDÉOSURVEILLANCE ALGORITHMIQUE POSE PROBLÈME



JO 2024: POURQUOI LA VIDÉOSURVEILLANCE ALGORITHMIQUE POSE PROBLÈME

On va finir par se poser de mauvaises questions...

Est-ce que tous ces immigrationnistes fous, en plus de leurs projets déments de détruire notre identité, veulent utiliser les peurs que créent un certain nombre d'immigrés pour justifier/imposer la généralisation des mesures prétendument d'exception des JO, la video surveillance algorithmique ?

La surveillance algorithmique, qu'est-ce que c'est ?
Question de Béotienne en passant : quelqu'un peut-il m'expliquer pourquoi nos traîtres ont voté cette surveillance intrusive de Paris jusqu'en mars 2025 ??? Il y a des JO en France entre septembre 2024 et fin mars 2025 ?

À l'occasion des Jeux olympiques de Paris, un outil de surveillance intrusif va se déployer dans nos rues : la vidéosurveillance algorithmique (VSA). Un dispositif inquiétant, rendu légal par la loi JO 2024. Analyse.

Des caméras dopées à l'intelligence artificielle vont désormais passer au crible, en direct, vos moindres mouvements. Marcher à contresens d'une foule aux abords d'un stade parce que vous rejoignez vos amis pourra faire de vous une personne suspecte. Ce qui aura analysé votre mouvement : un algorithme. Voici ce qui se cache derrière le terme technique de « vidéosurveillance algorithmique ».

Concrètement comment fonctionne la VSA ?

La vidéosurveillance algorithmique (VSA) est un système qui vise à automatiser le traitement d'images de caméras de surveillance. C'est une couche algorithmique ajoutée aux caméras « classiques » de vidéosurveillance. Les images captées par les caméras sont analysées par des algorithmes, entraînés à détecter, en temps réel, des situations prédéfinies.

La France a légalisé ce dispositif dans le cadre de la loi relative aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024. Une première au sein de l'Union européenne. La loi a été votée en procédure accélérée et indique que les « caméras augmentées » seront utilisées à titre expérimental.

Lire aussi : [7 expérimentations inquiétantes de technologies de surveillance en France](#)

La nouveauté avec cette loi : ce sont les algorithmes qui vont identifier des situations considérées comme « anormales ». Or, comment définir ce qui est la norme ? Comment s'assurer que l'algorithme ne va pas cibler des groupes déjà marginalisés ? Comment être sûr que des mesures dites d'« exception » ne vont pas se pérenniser ? La VSA pose problème.

[...]

Lire la suite ici

<https://www.amnesty.fr/liberte-d-expression/actualites/pourquoi-la-videosurveillance-algorithmique-pose-probleme-cameras-technologies>

Et voilà donc notre Barnier préféré de lancer cette décision dès le premier jour, lors de la présentation de sa politique générale. Une urgence ? Tiens donc !

La vidéosurveillance algorithmique (VSA) « va être généralisée par le gouvernement de Michel Barnier », selon les informations [obtenues par franceinfo](#), et [confirmées](#) par le ministère de l'Intérieur au Figaro.

« C'est bien l'intention du ministre [de l'Intérieur, Bruno Retailleau, ndlr] de tirer les enseignements des JO. Ce point en fait partie et la nécessité d'une loi est incontournable » précise le ministère de l'Intérieur à [Tech&Co](#).

Cette généralisation « devrait être autorisée par une loi spécifique qui, à l'issue d'un débat démocratique, fixerait des cas d'usages précis avec des garanties au bénéfice des personnes », [soulignait la CNIL](#) en 2022.

« Une généralisation non maîtrisée de ces dispositifs, par nature intrusifs, conduirait à un risque de surveillance et d'analyse généralisée dans l'espace public » prévenait la Commission, rappelant que l'adoption d'une nouvelle loi était indispensable.

[...]

Pour lire la suite :

https://next.ink/brief_article/le-gouvernement-barnier-veut-generaliser-la-videosurveillance-algorithmique-vsa/

Quelques liens pour en savoir plus sur ce terrifiant crédit social qui les fascine.

Il est de plus en plus clair que la « crise Covid » a servi de répétition générale. Il avait mille fois raison Luc Montagnier, notre prix Nobel de médecine de dire que le virus Covid avait été fabriqué dans le laboratoire. Le virus ne s'en était pas échappé par hasard...

Décembre 2020 : Excellent Florian Philippot : luttons contre le Parti Covidiste, ce projet fou de « crédit social » à la chinoise !

Juin 2021 : [Au fou ! Un rapport du Sénat propose ni plus ni moins de nous imposer la dictature chinoise... à vie !](#)

Juin 2021 Alerte ! Le Sénat propose la désactivation de votre compte bancaire en cas de violation de quarantaine

Janvier 2022 : Identité numérique pour les Européens : la porte ouverte à un « crédit social » dans l'UE ?

Février 2022 : [Trudeau menace les manifestants au Canada de bloquer leurs comptes bancaires : c'est le crédit social !](#)

Mai 2022 : [Communiqué de presse RR : Reconnaissance faciale, vers un contrôle social à la chinoise](#)

Avril 2023 [Après le pass vaccinal, le pass carbone, frère jumeau du crédit social à la chinoise](#)

Tout ça ne vous rappelle pas une scène culte ?

L'origine, *les 3 lanciers du Bengale*, film de de 1934 du génial **Hathaway**

La copie dans *Babette s'en va-t-en guerre* (1959) de Christian Jacque.

Nos dirigeants, eux, rêvent de nous faire taire...